



Résumé

TRAHOME

Les trajectoires des personnes en situation de sans-abrisme (PSA) et leur accès aux droits sociaux.

Contract - B2/191/P3

PROMOTEURS: Prof. dr. Koen Hermans (KU Leuven)
Prof. dr. Griet Roets (UGent)
Prof. dr. Martin Wagener (UC Louvain)

AUTEURS: Laure-lise Robben (KU Leuven)
Sophie Samyn (UGent)
Noémie Emmanuel (UC Louvain)

RÉSUMÉ

Le projet TRAHOME étudie les trajectoires des personnes en situation de sans-abrisme (PSA) et leur accès aux droits sociaux. Le sans-abrisme est conceptualisé comme un processus dynamique, plutôt qu'une condition statique, avec des individus passant par différentes étapes, catégories et expériences de sans-abrisme. Cette perspective met en avant l'importance des approches quantitatives et qualitatives pour comprendre la complexité du sans-abrisme, en se concentrant sur les profils, les trajectoires et les expériences vécues. De plus, nous nous appuyons sur la littérature relative à la réalisation concrète des droits humains et sociaux, ainsi que sur la manière dont les pratiques du travail social et les politiques sociales locales influencent la réalisation de ces droits.

En s'appuyant sur les résultats d'études antérieures, telles que le projet MEHOBEL, ce projet atteint **trois objectifs de recherche**. Premièrement, il permet une compréhension approfondie des trajectoires des PSA grâce à une approche méthodologique mixte. Deuxièmement, il analyse le rôle du travail social et des politiques sociales locales, et comment ceux-ci influencent les trajectoires des PSA. Troisièmement, il permet de réfléchir et d'élargir notre compréhension de l'accès des PSA aux droits et aux obstacles auxquels ils sont confrontés. Le projet comprend six études distinctes mais interconnectées, utilisant **diverses approches méthodologiques** pour explorer différents aspects du sans-abrisme. Une première étude mobilise une analyse quantitative des données administratives provenant de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale de Belgique (BCSS), spécifiquement du Datawarehouse Marché du Travail et Protection Sociale (DWH MT&PS). Les cinq autres études utilisent des méthodes de recherche qualitatives, telles que l'observation participante et des entretiens avec des travailleurs sociaux, des professionnels de l'action publique et associative, des propriétaires, des juges de paix, des avocats et des PSA elles-mêmes.

Une première conclusion est tirée de notre **analyse quantitative** des PSA entre 2010 et 2018. L'étude s'est concentrée sur les individus inscrits avec une adresse de référence au Centre Public d'Action Sociale (CPAS), en s'appuyant sur les recherches antérieures de Kuhn & Culhane (1998) qui ont catégorisé le sans-abrisme en trois types : transitoire, épisodique et chronique. Nous avons examiné les primo-entrants, les ré-entrants, les PSA chroniques et extrêmement chroniques, et constaté que les deux derniers groupes représentent la majorité. En moyenne, les PSA ont une adresse de référence pendant 2,5 ans. Le groupe des primo-entrants comprend des individus vulnérables spécifiques, tels que les familles et les femmes, qui ont plus de chances de sortir rapidement du sans-abrisme, tandis que le sans-abrisme chronique est caractérisé par une majorité d'adultes célibataires, principalement des hommes, dont un segment significatif est exclu administrativement. Cette invisibilité administrative aggrave leur situation. L'absence d'adresse est un obstacle majeur à l'accès aux droits, tels que les régimes de protection sociale, le logement social, le droit de vote, entre autres.

Une deuxième conclusion est basée sur notre analyse qualitative, offrant **une compréhension plus profonde des expériences vécues par les PSA**. Plus précisément, elle éclaire trois groupes : les migrants et les résidents précaires en situation de sans-abrisme, les femmes sans-abri, et les PSA sans adresse.

Premièrement, notre projet a exploré les expériences des migrants précaires qui adaptaient continuellement leurs stratégies pour naviguer entre le sans-abrisme, les dispositifs d'aides publics et leurs aspirations personnelles. Ce groupe, surnommé 'denizen rebels' (personne rebelle en situation de déni des droits), résiste activement à la criminalisation tout en affirmant sa présence dans la ville de Gand, en Belgique. Leurs efforts de « domestication » (cf. de recherche d'un chez soi) se caractérisaient par la création d'espaces domestiques divers malgré leur situation de logement instable. Ils dépendaient fortement des travailleurs de proximité et des associations caritatives pour survivre. Les expériences des migrants ont révélé d'importants défis en matière de santé mentale et physique, ainsi que le travail émotionnel et physique nécessaire pour gérer leurs situations de logement précaires. De plus, leur sentiment de « chez-soi » est souvent façonné par des dynamiques familiales transnationales complexes et des schémas migratoires plus larges.

Deuxièmement, l'étude approfondie de la trajectoire d'une femme, mère de famille monoparentale, puisé dans un échantillon total de 22 femmes enquêtées, a révélé des facteurs structurels contribuant au sans-abrisme des femmes, tels que la violence intra-familiale, l'insécurité matérielle des femmes et l'insuffisance des politiques de logement pour répondre aux besoins des femmes. La trajectoire de cette femme reflète des tendances plus larges du sans-abrisme chronique chez les femmes et indique les stratégies complexes qu'elles utilisent pour y échapper. Cette étude montre les lacunes dans les systèmes publics pour soutenir ces ménages monoparentaux et les empêcher de finir à la rue.

Troisièmement, nous avons étudié les facteurs influençant le non-recours aux droits et les charges administratives qui pèsent sur les PSA cherchant à obtenir une adresse de référence, une adresse administrative alternative au CPAS permettant aux PSA de maintenir l'accès à des droits sociaux et civils qui exigent une adresse. Nous définissons cette adresse comme un *minimum minimorum* de protection sociale. Cependant, en raison du hiatus entre la conception des politiques et leur mise en œuvre, cette politique reflète et renforce l'exclusion administrative et sociale de ses bénéficiaires à cause des conséquences punitives en cas de non-respect des critères ; les variations arbitraires de l'administration, d'un professionnel à l'autre ; et les potentielles stigmatisations et discriminations liées à l'utilisation de l'aide du CPAS ou d'une adresse alternative.

Une troisième conclusion, également issue de notre analyse qualitative, est que **l'accès aux droits humains et sociaux fondamentaux va bien au-delà du logement**. L'interconnexion des droits, notamment la protection sociale, les soins de santé et l'aide sociale, est essentielle pour améliorer les résultats pour les PSA. Une partie de la littérature que nous avons examinée traite de la conditionnalité de l'aide sociale et de ses implications pour les groupes vulnérables. La conditionnalité de l'aide sociale, qui exige des bénéficiaires qu'ils respectent des conditions

comportementales (par exemple, recherche d'emploi ou de logement), affecte de manière disproportionnée les groupes vulnérables, y compris les PSA. Cette conditionnalité conduit souvent à l'exclusion administrative, où le non-respect des critères d'éligibilité entraîne la perte d'accès aux droits et services. Une autre partie de la littérature que nous avons examinée concerne la citoyenneté et la résidence, ainsi que le rôle du travail social et des politiques sociales locales, par exemple, dans l'assistance aux groupes précaires tels que les « résidents précaires », c'est-à-dire les migrants qui ne peuvent pas accéder aux services sociaux en raison de leur statut juridique précaire. Une dernière partie de la littérature examine les obstacles spécifiques à l'accès pour les groupes vulnérables à travers le cadre théorique des charges administratives. Les charges administratives, telles que les procédures bureaucratiques complexes, posent des défis importants pour les PSA cherchant à accéder à leurs droits. Les fonctionnaires de proximité jouent un rôle clé dans l'atténuation de ces charges, tout en faisant face à des obligations contradictoires, telles que l'équilibre entre la prévention de la fraude et l'accès aux droits.

Enfin, une quatrième conclusion souligne les défis et les opportunités pour **le travail social et les politiques sociales locales** dans la lutte contre le sans-abrisme. Dans une première étude, nous avons examiné les services de logement à Bruxelles. Les travailleurs sociaux soutenant les ménages confrontés à des dettes locatives et à des expulsions naviguent dans un système complexe, en utilisant un travail d'enquête, de négociation, moral et émotionnel pour aider les individus à rester dans leur logement. Cependant, l'étude a révélé que ces pratiques s'adaptent souvent à un marché immobilier inégalitaire, plutôt que de remettre en cause ses inégalités structurelles. Une deuxième étude s'est penchée sur le travail social de proximité à Gand. Bien que les travailleurs sociaux offrent des services de réduction des risques et facilitent l'accès aux besoins de base, ils sont pris entre leur éthique professionnelle et les politiques d'exclusion gouvernementales, ce qui complique leur capacité à défendre les droits humains. Une troisième étude se concentre sur le projet de vie "post-mobile" à Gand, un projet local offrant un logement temporaire aux migrants dans des containers, qui a révélé des tensions entre les décideurs politiques locaux et les travailleurs sociaux. Alors que les décideurs privilégient l'intégration économique et l'assimilation, les travailleurs sociaux se concentrent sur une compréhension plus complexe des besoins des résidents. L'étude souligne l'importance d'impliquer les communautés marginalisées dans les processus décisionnels et de s'attaquer aux facteurs structurels tels que le racisme et la précarité du logement. De plus, le rôle du localisme est mis en évidence, en façonnant l'accès à ces services locaux, avec des politiques décentralisées créant des disparités dans la prestation de services entre les régions et les municipalités. Ces conclusions montrent la nécessité de politiques plus inclusives qui priorisent l'accès aux droits sociaux pour tous les individus, quel que soit leur statut en matière de logement ou de citoyenneté.

Le projet TRAHOME **recommande** un soutien politique plus complet et à long terme pour les groupes de population vulnérables tels que les PSA, en particulier celles qui souffrent de sans-abrisme chronique. Ces politiques doivent être inclusives – garantir l'accès à tous les individus, quel que soit leur statut de citoyenneté ou de logement. Cela inclut de s'attaquer à la conditionnalité de l'aide sociale et aux charges administratives qui affectent de manière disproportionnée les groupes vulnérables. Ces résultats montrent également l'importance de développer des pratiques de travail social innovantes à l'intersection du sans-abrisme et de la migration. Étant donné les schémas de mobilité et la nature souvent changeante et volatile de cette population, les efforts ne peuvent pas être limités à un groupe fixe de personnes enregistrées. Le rôle des travailleurs sociaux doit également être pris en compte. Les travailleurs sociaux sont des intermédiaires cruciaux dans le soutien des individus confrontés à l'insécurité du logement, mais leur travail est limité par les inégalités structurelles du marché du logement. Des efforts doivent être faits pour renforcer les capacités d'intervention des travailleurs sociaux et leur fournir les outils et ressources nécessaires pour lutter contre ces inégalités.